

Case grisée lorsque la modalité est inconnue

Informations générales	
Code Indicateur	D06-OE01-ind3
Libellé Indicateur	Pourcentage de fonds côtiers artificialisés (ouvrages et aménagements émergés et immergés) entre 0 et 20 m
Cible de l'indicateur	a- Dans les AMP, < 0,1% d'augmentation cumulée de surface de fonds côtiers artificialisés suite à l'application de la séquence ERC, à compter de l'adoption de la stratégie de façade maritime (calculé avec MEDAM dont la valeur de référence est de 0,1 % sur la façade sur 6 ans ; à partir de la base de donnée du CEREMA, cette cible est évaluée à 0,97 % qui correspond également à la valeur de référence sur la façade sur 6 ans) b- Hors AMP : candidat
Échéance de la cible	2026
Descripteur	D06
Définition de l'indicateur	
Objectifs de l'indicateur	
Code objectif Environnemental	D06-OE01
Libellé Objectif Environnemental	Limiter les pertes physiques d'habitat liées à l'artificialisation de l'espace littoral, de la laisse de plus haute mer à 20 mètres de profondeur (Région marine Atlantique : MEMN, NAMO, SA) Limiter les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées à l'artificialisation de l'espace littoral et des petits fonds côtiers (Région marine Méditerranée)
Façades maritimes concernées	Méditerranée (MED)
Autres politiques publiques européennes et conventions de mers régionales liées à l'indicateur	
Indicateur/seuil ou autre élément issu des politiques ou CMR R	
Actions associées (programme de mesure)	<p>1) D06-OE01-AN1 : Développer une vision stratégique de façade vers « zéro artificialisation nette » :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Sous-action 1 : A l'échelle de chaque façade, cartographier les espaces où l'artificialisation doit impérativement être évitée ; * Sous-action 2 : Mettre en place un suivi de l'artificialisation prévisionnelle et effective et identifier des sites susceptibles d'être dés-artificialisés, en intégrant les collectivités ; * Sous-action 3 : Développer les actions des services et des opérateurs de l'Etat pour accompagner les porteurs de projets en vue de l'objectif de réduction de l'artificialisation ; <p>2) D06-OE01-AN2 : Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des autorisations de projets conduisant à artificialiser le milieu marin ;</p> <ul style="list-style-type: none"> * Sous-action 1 : Organiser l'échange et la synthèse des travaux régionaux relatifs à la séquence Eviter, Réduire, Compenser et Accompagner (ERCa) ; * Sous-action 2 : Identifier sur la façade des sites à fort potentiel de gain écologique et définir, sur au moins un site pilote, les modalités de gain écologique à titre d'exemple.

Collecte et bancarisation	
Structure(s) responsable de la collecte et de la bancarisation	CEREMA
Nom de la donnée mobilisée	Cartographie nationale des ouvrages et aménagements littoraux
Description de la donnée mobilisée	
Dispositif de suivi mobilisé	Etudes d'impacts d'activités soumises à autorisation + BD Ouvrages Cerema+ Adoc-web ponctuellement en test
Façades concernées par les données	Manche Est Mer du Nord (MEMN), NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest), SA (Sud Atlantique) et Méditerranée (MED).
Protocole de suivi	
Stratégie spatiale de la collecte	
Stratégie temporelle de la collecte	
La donnée fait-elle partie d'un programme de surveillance (Pds) du cycle 2 ?	Oui
Cadre de mise en œuvre du dispositif de suivi mobilisé si hors DCSMM	Non pertinent
Commentaires	/
Lien URL catalogage	

Calcul et interprétation	
Structure(s) responsable du calcul et de	BRGM/ CEREMA
Descriptif général de l'évaluation de l'indicateur	
Valeur de référence de l'indicateur	
Métrique	
Intitulé métrique	
Méthode de calcul de la métrique	
Echelle spatiale de calcul de la métrique	
Echelle temporelle de calcul de la métrique	
Valeur de la métrique	
Indicateur	
Méthode de calcul et d'interprétation de l'indicateur	
Valeur de l'indicateur	Pas de valeur pour cet indicateur
Interprétation	Indicateur non évalué
Commentaires interprétation	Une absence de méthodologie de suivi de l'artificialisation en mer n'a pas permis l'évaluation de l'indicateur

Analyse Critique
Le cadrage de ce suivi est en cours entre les administrations. La mise en place de ce suivi devra permettre de disposer d'une évaluation de l'indicateur au prochain cycle.

Références	
Bibliographie	
Citation	